

**COMMUNE ALMONT LES JUNIES**

**PROCES VERBAL du  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 24 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 24 juillet à 18h00 ;

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'ALMONT LES JUNIES, sous la présidence de Monsieur Bruno CAVIGNAC, Maire.

Présents : M. RICCI Hervé – M. Patrick RAYNAL - Mme GRIALOU Christine - M. BOUTARIC Hervé - M. MALASSET Philippe - M. ROLS Lionel - Mme TRAYSSAC Carole - M. KRAEUTLEIN Ludovic - Mme ROUQUETTE Magali

Absent-Excusé : M. LAQUERBE Olivier

Date de convocation et d'affichage : 18.07.2023

M. BOUTARIC est désigné en qualité de secrétaire de séance.

**LISTE DES DELIBERATIONS**

- Plan de financement réactualisé suite à octroi des subventions du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR) concernant la création d'un réseau de mobilité douce et de l'aménagement d'une aire de covoiturage.
- Autorisation de signature des conventions de servitudes Enedis lieu-dit Lhom.

**I) DELIBERATION PLAN DE FINANCEMENT REACTUALISE SUITE A OCTROI DE SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'ETAT (DETR) CONCERNANT LA CREATION D'UN RESEAU DE MOBILITE DOUCE ET DE L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE COVOITURAGE**

Le Maire présente le nouveau chiffrage des travaux liés à la création du réseau de mobilité douce. En effet, la région ne pouvant pas soutenir financièrement le projet, la subvention Etat étant revue à 25 %, il a été décidé de ne pas réaliser la totalité des travaux cette année.

De même, il indique retirer le Fonds de concours afin de prétendre à une subvention de la région pour le projet cœur de village en 2024.

Le nouveau plan de financement prévisionnel est présenté comme suit :

Montant prévisionnel des dépenses relatives à ce projet : **215 352.00€ HT.**

(maîtrise d'œuvre – mission coordination – travaux)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le projet de travaux et le plan de financement ci-après :

SUBVENTION ETAT 2023

Taux d'intervention maximum 25 %

53 838.00 € HT

DEPARTEMENT

29 200.00 € HT

AUTOFINANCEMENT (ou emprunt)

132 314.00 € HT

**II) DELIBERATION POUR AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE SERVITUDE ENEDIS LIEU-DIT LHOM**

Une convention de passage en date du 05 /04/2023 a été signée avec ENEDIS pour l'enfouissement d'une ligne électrique souterraine sur la propriété communale concernant les parcelles cadastrées Section B numéros 1080 et 1085 lieu- dit L'Hom (parties de la voie communale). Il s'agit de poser une ligne électrique souterraine 400 Volts, longueur environ 28m, largeur bande de 1 mètre. (n° d'affaire Enedis DE26/044812)

Il convient désormais de régulariser la situation via la rédaction d'actes authentiques de constitution de servitudes, dont les frais de Notaire sont à la charge d'ENEDIS.

Le conseil municipal après avoir ouï cet exposé autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à cette affaire.

### III) QUESTIONS DIVERSES

✓ **Résultats d'appels d'offres travaux d'aménagement d'un chemin piéton – RD 508 en traverse :**

Le Maire expose la consultation des offres par la commission d'appel d'offres, ce même jour,  
L'ouverture des plis fait apparaître les montants suivants :  
COLAS : 196 203.42 € HT  
ROUQUETTE : 199 645.10 € HT  
GREGORY : 209 806. 45 € HT  
Ceux-ci vont être étudiés par le maître d'œuvre avant de donner suite...

✓ **Visite de M. BERARD Conseiller Régional** le 03/08/23 à 13h15.

✓ **Invitation PETR** (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) **le 19 septembre à la Primaube** pour échanger sur les projets à venir (aménagement des bourgs : désimperméabilisation et renaturation ...)

✓ **Demande d'une salle pour des soins de réflexologie plantaire** effectué par M.Patrick BERNARD.  
Après discussion, il lui sera proposé la loge de la salle polyvalente au tarif de 5 € de l'heure.

✓ **Porte drapeau pour les commémorations au monument aux morts** : il avait été soulevé le souci de nos anciens combattants vieillissants et notamment l'éventualité de trouver un ou des jeunes pour accompagner ces hommes honorables. Après différents sondages et recherches de jeunes pouvant se sentir investis de cette mission d'accompagnant et/ou de « porte drapeau », le jeune Damien ESPIE s'est porté volontaire pour honorer cette tâche. Le conseil municipal est favorable et par avance, l'en remercie.

✓ **Demande tarif aménagement bar salle polyvalente** : un devis auprès d'Equip Froid sera demandé pour la mise en place de portes inox afin d'habiller le plan de travail de l'espace comptoir et ainsi pouvoir stocker du gros matériel de cuisine (essoreuse, machine à café...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le Président

Le Secrétaire de séance